

FJI3B044X Teorie a praxe překladu – Vendredi le 22/10/2010, 10:00 - 11:35, salle G 25

Le cours est destiné à la théorie de la traduction, surtout on va s'orienter sur la traduction du français en tchèque et vice-versa. La partie pratique du cours consistera en traduction d'extraits de différents textes littéraires et techniques. Les étudiants se familiariseront avec l'usage de dictionnaires papier et électroniques. Une partie du cours sera consacrée aux problèmes pratiques liés avec les métiers de traduction.

Le cours sera suivi du Překladatelský seminář I au printemps 2011.

Le 22 octobre 2010

La traduction littéraire et la traduction technique

La traduction – théories françaises et tchèques (Jean- Paul Vinay-Jean Darbelnet, Georges Mounin, Marianne Lederer, Jiří Levý, Zlata Kufnerová, Milan Hrdlička, Jiří Pechar)

Les procédés traditionnels de traduction (J.-P. Vinay – Jean Darbelnet)

Le métier du traducteur – approche pratique

La traduction - définition du terme : la traduction littéraire et la traduction technique Les problèmes linguistiques de la traduction (Jean-René Ladmiral)

Qu'est-ce que la traduction ? Selon Jean-René Ladmiral, la traduction est un cas particulier de convergence linguistique : au sens le plus large, elle désigne toute forme de médiation interlinguistique, permettant de transmettre de l'information entre locuteurs de langues différentes. La traduction fait passer un message d'une langue de départ (LD) ou langue-source dans une langue d'arrivée (LA) ou langue-cible.

La traduction désigne à la fois la pratique traduisante, l'activité du traducteur (sens dynamique) et le résultat de cette activité, le texte-cible lui-même (sens statique). Le mot prend aussi parfois le sens métaphorique excessivement élargi d'expression, représentation, interprétation (p. ex. cette nervosité était la traduction d'une certaine gêne...).

En France, on distingue traditionnellement *traduction littéraire* et *traduction technique*. Cela correspond à une différence entre les types de textes à traduire mais aussi à des clivages d'ordre économique : les « littéraires » traduisent des livres et sont rétribués, assez modestement, selon le régime des droits d'auteur (avec en principe un à-valoir forfaitaire); les « techniques » reçoivent le plus souvent des honoraires, lesquels sont notablement plus substantiels.

En traductologie française, on appelle « traduction technique » aussi bien la traduction de textes juridiques, scientifiques, etc que proprement techniques; la traduction d'un ouvrage de sciences humaines est dite « traduction littéraire ». En traductologie tchèque, la traduction des ouvrages de sciences humaines aussi bien que de sciences naturelles, de droit, etc. est appelé « traduction technique ».

Les problèmes linguistiques de la traduction (Jean-René Ladmiral)

Le problème de la traduction est souvent posé dans les termes antinomiques d'un débat académique : traduction littérale ou littéraire dite « libre », autrement dit la fidélité ou l'élégance, la lettre ou l'esprit. Ce sont ces deux pôles d'une même alternative, indéfiniment rebaptisés, qui scandent l'histoire de la traduction selon un mouvement de balancier entre l'équivalence formelle et l'équivalence dynamique (E.A. Nida, 1964, p. 159 sqq.), entre le mot-à-mot et les belles infidèles (G. Mounin, 1955).

Aux sources historiques de la traduction, on trouve d'abord les textes sacrés, comme la traduction grecque de l'Ancien Testament (dite des « Septante »), la traduction latine de la Bible par Saint Jérôme (la « Vulgate »), etc. Les textes littéraires de l'Antiquité ont aussi joué un grand rôle dans la tradition qui est celle de la traduction en Occident : le nombre de traductions de l'*Illiad*e et de l'*Odyssée* est à cet égard impressionnant, quoique sans comparaison avec celles de la Bible. Les littératures nationales européennes ont commencé avec des traductions du grec et du latin, comme en témoigne le prestige dont jouit en France le Plutarque traduit par Amyot; et les oeuvres de la Pléiade, par exemple, font apparaître une continuité allant de la traduction proprement dite à la simple adaptation qui ne fait que s'inspirer des chefs-d'oeuvre antiques. Nombreux sont aussi les écrivains qu, comme Valéry Larbaud (1957), nous ont légué des « Arts de traduire ».

Il est clair que de nos jours les besoins en matière de traductions sont extrêmement diversifiés et atteignent une ampleur considérable qui va croissant. C'est l'urgence et la masse de ces besoins en ce qui concerne les traductions scientifiques qui sont à l'origine des travaux sur la traduction automatique (TA) ou machine à traduire entrepris depuis la Seconde Guerre mondiale.

La finalité d'une traduction consiste à *nous dispenser de la lecture de l'original*. La traduction est censée remplacer le texte-source par le « même » texte en langue-cible. C'est le caractère problématique de cette identité qui fait toute la difficulté d'une théorie de la traduction : on parlera d'« équivalence » ...

En première approximation, on rapprochera la traduction d'un transcodage, où le message nous parvient en code-source (les impulsions électrique du morse par exemple) avant d'être décodé puis recodé (en se servant du code-cible de notre alphabet graphique par exemple). Mais ce serait réduire les langues naturelles à des alphabets, au mieux à de simples nomenclatures lexicales, la traduction se contentant de remplacer les mots-source par les mots-cible selon une correspondance supposée bi-univoque entre les uns et les autres. De fait, à l'origine commune de la traduction et du dictionnaire, on trouve de telles listes de termes bilingues, voire plurilingues, appelées tables de concordance (cf. glossaire sumérien-akkadien); de même, les travaux sur la « machine à traduire » commencent avec des recherches portant sur le dictionnaire automatique. Il reste qu'en réalité la traduction ne met pas seulement en jeu le vocabulaire, mais aussi la syntaxe, ainsi que la stylistique et la dimension proprement idiomatique des langues concernées. C'est ce qui rend impraticable le pur et simple mot-à-mot d'un transcodage.

Toute théorie de la traduction est confrontée au vieux problème philosophique du Même et de l'Autre : à strictement parler, le texte-cible n'est pas le même que le texte original, mais il n'est pas non plus tout à fait un autre... . Le concept même de fidélité au texte original traduit cette ambiguïté, selon qu'il s'agit de fidélité à la lettre ou à l'esprit.

Ce débat traditionnel sur les « belles infidèles » débouche sur une autre antinomie fondamentale de la traduction qu'est le problème de l'*intraduisibilité*. Tout est traduisible, et/ou : la traduction est impossible. Tous ces problèmes sont insolubles en soi et en général: on y trouve qu'au coup par coup des solutions partielles.

Plutôt qu'en termes de code ou de message, c'est en se servant des concepts saussuriens de langue et de parole, plus proprement linguistiques et n'impliquant pas le même niveau de formalisation, qu'on pourra esquisser une théorie de la traduction (La langue désigne le stock des virtualités linguistiques dont dispose la communauté, la parole est la réalité de l'activité qui met en oeuvre la langue). Le concept d'équivalence reproduit l'ambiguïté de la traduction : on précisera qu'il s'agit d'une identité de la parole à travers la différence des langues.

L'unité de traduction et les procédés techniques de traduction (J.-P. Vinay – Jean Darbelnet)

Unité de traduction

En traduction, on considérait longtemps comme unité fondamentale le mot. Selon les auteurs de la *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, le mot, malgré son apparence

commodité, n'est pas une unité satisfaisante de traduction. Mais nous ne pouvons nous en passer tout à fait, parce qu'un énoncé se divise en mots séparés par des espaces blancs et parce que nous retrouvons dans les dictionnaires les éléments ainsi délimités. Mais même dans la langue écrite les limites ne sont pas toujours très nettes (p. ex. on dit « face à face », mais « vis-à-vis », « porte-monnaie », mais « portefeuille » , « tout à fait », mais « sur-le-champ ». On observe les irrégularités concernant l'emploi du trait d'union aussi en anglais.

Si nous passons à la langue parlée, nous constatons qu'en français tout au moins les frontières entre les mots disparaissent, les unités que perçoit l'oreille étant les syllabes et les groupes de marques phonologiques permettant de délimiter les mots entre eux.

Le problème des unités existe donc et il avait déjà préoccupé Saussure : « La langue présente ce caractère étrange et frappant de ne pas offrir d'entités perceptibles de prime abord, sans qu'on puisse douter cependant qu'elles existent et que c'est leur jeu qui la constitue » (Cours de linguistique général, p. 149).

Ce qui nous gêne pour adopter le mot comme unité, c'est qu'avec lui on ne voit plus clairement la structure double du signe, et que le signifiant prend une place exagérée par rapport au signifié. Le traducteur part du sens et effectue toutes ses opérations de transfert à l'intérieur du domaine sémantique. Il lui faut donc une unité qui ne soit pas exclusivement formelle, puisqu'il ne travaille sur la forme qu'aux deux extrémités de son raisonnement. Dans ces conditions, l'unité à dégager est l'unité de pensée, conformément au principe que le traducteur doit traduire des idées et des sentiments et non des mots.

J.-P. Vinay, Jean Darbelnet considèrent comme équivalents les termes : unités de pensées, unités lexicologiques et unités de traduction. Pour eux, ces termes expriment la même réalité considérée d'un point de vue différent. Leurs unités de traduction sont des unités lexicologiques dans lesquelles les éléments du lexique concourent à l'expression d'un seul élément de pensée. L'unité de traduction est pour eux le plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément.

On peut distinguer plusieurs sortes d'unités de traduction selon le rôle particulier qu'elles jouent dans le message.

- a) les unités fonctionnelles sont celles dont les éléments participent à la même fonction grammaticale :

Il habite/ Saint-Sauveur/ à deux pas/ en meublé/ chez ses parents.

- b) les unités sémantiques présentent une unité de sens :

sur-le-champ : immediately (cf. on the spot)

avoir lieu : to happen (cf. to take place)

c) les unités dialectiques articulent un raisonnement :

en effet, or, puisqu' aussi bien

d) les unités prosodiques sont celles dont les éléments participent à une même intonation (de l'énoncé) : „You dont say! : Ça alors!“

En fait les trois dernières catégories constituent les unités de traductions de Vinay-Darbelnet. Les unités fonctionnelles, à moins d'être brèves, ne sont pas nécessairement limitées à une seule unité de pensée.

Si nous considérons la correspondance entre les unités de traduction et les mots du texte, trois cas peuvent se présenter :

unités simples : chacune d'elle correspond à un seul mot. C'est évidemment le cas le plus simple, et nous le mentionnons d'abord parce qu'il est fréquent et ensuite parce qu'il permet de mieux définir les deux autres. Dans la phrase : „il gagne cinq mille dollars.“ il y a autant d'unités que de mots et on peut remplacer chaque mot séparément sans changer la texture de la phrase . Ex. „Elle reçoit trois cent francs.“

unités diluées : elles s'étendent sur plusieurs mots qui forment une unité lexicologique du fait qu'ils se partagent l'expression d'une seule idée.

Ex. au fur et à mesure que : *as*

dans la mesure où : *in so far as*

unités fractionnaires : l'unité n'est alors qu'une partie d'un mot, ce qui veut dire que la composition du mot est encore sentie par le sujet parlant.

Ex. „relever quelque chose qui est tombé“, mais non „relever une erreur“ ; „recréation“, mais non „récréation“.

Les procédés techniques de la traduction

Une fois posés les principes théoriques sur lesquels repose la stylistique comparée, il convient d'indiquer quels sont les procédés techniques auxquels se ramène la démarche du traducteur.

Rappelons qu'au moment de traduire, le traducteur rapproche deux systèmes linguistiques, dont l'un est exprimé et figé, l'autre est encore potentiel et adaptable. Le traducteur a devant ses yeux un point de départ et élabore dans son esprit un point d'arrivée ; il va probablement explorer tout d'abord son texte : évaluer le contenu descriptif, affectif, intellectuel des unités de traduction qu'il a découpées ; reconstituer la situation qui informe le message ; peser et évaluer les effets stylistiques, etc. Mais il ne peut en rester là : bientôt son esprit s'arrête à une solution – dans certains cas, il y arrive si rapidement qu'il a l'impression d'un jaillissement simultané, la lecture de langue de départ appelant presque automatiquement le message en

langue d'arrivée ; il ne lui reste qu'à contrôler encore une fois son texte pour s'assurer qu'aucun des éléments de la langue de départ n'a été oublié, et le processus est terminé.

C'est précisément ce processus qu'il nous reste à préciser. Ses voies, ses procédés peuvent être ramenés à sept, correspondant à des difficultés d'ordre croissant, et qui peuvent s'employer isolément ou à l'état combiné.

Il y a, grosso modo, deux directions dans lesquelles le traducteur peut s'engager : la **traduction directe ou littérale**, et la **traduction oblique**.

En effet, il peut arriver que le message en langue de départ se laisse parfaitement transposer dans le message en langue d'arrivée, parce qu'il repose soit sur des catégories parallèles (parallélisme structural), soit sur des conceptions parallèles (parallélisme métalinguistiques). Mais il se peut aussi que le traducteur constate dans la langue d'arrivée des lacunes qu'il faudra combler par des moyens équivalents, l'impression globale devant être la même pour les deux messages. Il se peut aussi que par la suite de divergences d'ordre structural ou métalinguistique certains effets stylistiques ne se laissent pas transposer en langue d'arrivée sans un bouleversement plus ou moins grand de l'agencement ou même du lexique. Dans ce cas, il faut donc avoir recours à des procédés beaucoup plus détournés, qui à première vue peuvent surprendre, mais dont il est possible de suivre le déroulement pour en contrôler rigoureusement l'équivalence : ce sont là des procédés de traduction oblique. Les procédés 1, 2, et 3 sont directs. Les autres sont obliques.

1. L'emprunt.

Trahissant une lacune, généralement une lacune métalinguistique (technique nouvelle, concept inconnu), l'emprunt est le plus simple de tous les procédés de traduction. Ce ne serait même pas un procédé de nature à nous intéresser, si le traducteur n'avait besoin, parfois, d'y recourir volontairement pour créer un effet stylistique. Par exemple pour introduire une couleur locale, on se servira de termes étrangers, on parlera de „verstes“ en Russie, de „dollars“ et de „party“ en Amérique, de „tequila“ et de „tortillas“ au Mexique, etc. Une phrase telle que : „the coroner spoke“ se traduit mieux par un emprunt : „le coroner prit la parole“, que par la recherche plus ou moins heureuse d'un titre équivalent parmi les magistrats français.

Il y a des emprunts anciens, qui n'en sont plus pour nous, puisqu'ils sont rentrés dans le lexique : „alcool“, „redingote“, „acajou“, etc. Ce qui intéresse le traducteur, ce sont les emprunts nouveaux et même les emprunts personnels. Il est à remarquer que souvent les emprunts entrent dans une langue par le canal d'une traduction, ainsi que les emprunts

sémantiques ou faux-amis, contre lesquels il faut se prémunir soigneusement. La question de la couleur locale évoquée à l'aide d'emprunts intéresse les effets de style et par conséquent le message.

2. Le calque

Le calque est un emprunt d'un genre particulier : on emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement les éléments qui le composent. On aboutit, soit à un calque d'expression, qui respecte les structures syntaxiques de la langue-cible, en introduisant un mode expressif nouveau, soit à un calque de structure, qui introduit dans la langue-cible une construction nouvelle.

De même que pour les emprunts, il existe des calques anciens, figés, que nous citons au passage pour rappeler qu'ils peuvent, comme les emprunts, avoir subi une évolution sémantique qui en font des faux-amis. Plus intéressants pour le traducteur seront les calques nouveaux, qui veulent éviter un emprunt tout en comblant une lacune (cf. économiquement faible, calqué sur l'allemand) ; il y a avantage à recourir alors à la création lexicologique à partir du fonds gréco-latin ou à pratiquer l'hypostase. On éviterait ainsi des calques pénibles, tels que : „Thérapie occupationnelle“ (Occupational Therapy); „Banque pour le commerce et le Développement“; „les quatre Grands“; „le Premier français“.

3. La traduction littérale

La traduction littérale ou le mot à mot désigne le passage de la langue-source à la langue-cible aboutissant à un texte à la fois correct et idiomatique sans que le traducteur ait eu à se soucier d'autre chose que des servitudes linguistiques : „Where are you ?“ „Où êtes-vous ?“

On trouve les exemples les plus nombreux de la traduction littérale dans les traductions effectuées entre langues de même famille (français-italien) et surtout de même culture. Si l'on peut constater un certain nombre de cas de traduction littérale entre le français et l'anglais, c'est que les conceptions métalinguistiques peuvent également souligner des coexistences physiques, des périodes de bilinguisme, avec l'imitation consciente ou inconsciente qui s'attache à un certain prestige intellectuel ou politique. On peut aussi les expliquer par une certaine convergence des pensées et parfois des structures, que l'on observe bien dans les langues de l'Europe (cf. la création de l'article défini, le concept de culture et de civilisation, etc.) et qui a inspiré plusieurs articles intéressants aux tenants (partisans) de la Sémantique générale.

Si la traduction littérale est reconnue inacceptable par le traducteur, il faut recourir à une traduction oblique. Par inacceptable, nous entendons que le message, tel qu'il se laisse rédiger littéralement,

- a) donne un autre sens
- b) n'a pas de sens
- c) est impossible pour des raisons structurales
- d) ne correspond à rien dans la métalinguistique de la langue d'arrivée
- e) correspond bien à quelque chose, mais non pas au même niveau de langue.

Si nous considérons les deux phrases suivantes : (1) „He looked at the map“ (2) „He looked the picture of health“, nous pourrions traduire la première en appliquant les règles de la traduction littérale: „il regarda la carte“, mais nous ne pouvons traduire ainsi la seconde: „il paraissait l'image de la santé“, à moins de le faire pour des raisons expressives (cas du personnage anglais qui parle mal français dans un dialogue). Si le traducteur aboutit à un texte tel que celui-ci: „Il se portait comme un charme“, c'est qu'il reconnaît là une équivalence de messages, que sa position particulière, extérieure à la fois à la langue de départ et à la langue d'arrivée, lui fait apparaître clairement. L'équivalence de messages s'appuie elle-même, en dernier ressort, sur une identité de situation, qui seule permet de dire que la langue d'arrivée retient de la réalité certaines caractéristiques que la langue de départ ne connaît pas.

Si nous avons des dictionnaires de significés, il suffirait de chercher notre traduction à l'article correspondant à la situation identifiée par le message en langue de départ. Comme il n'existe pratiquement pas, nous partons des mots ou unités de traduction, et nous devons les soumettre à des procédés particuliers pour aboutir au message désiré. Le sens d'un mot étant fonction de la place qu'il occupe dans l'énoncé, il arrive que la solution aboutisse à un groupement de mots tellement éloigné de notre point de départ qu'aucun dictionnaire n'en fait mention. Étant donné les combinaisons infinies des signifiants entre eux, on comprend pourquoi le traducteur ne saurait trouver dans les dictionnaires des solutions toutes faites à ses problèmes. Car lui seul possède la totalité du message pour l'éclairer dans son choix, et c'est le message seul, reflet de la situation, qui permet en dernière analyse de se prononcer sur le parallélisme de deux textes.

4. La transposition

Nous appelons ainsi le procédé qui consiste à remplacer une partie du discours par une autre, sans changer le sens du message. Ce procédé peut aussi bien s'appliquer à l'intérieur d'une langue qu'au cas particulier de la traduction. „Il a annoncé qu'il reviendrait“ devient par

transposition du verbe subordonné en substantif: „Il a annoncé son retour“. Nous appelons cette seconde tournure : tournure transposée, par opposition à la première, qui est tournure de base. Dans le domaine de la traduction, nous serons appelés à distinguer deux espèces de transposition : la transposition obligatoire et la transposition facultative. Par exemple „dès son lever“ doit être obligatoirement transposé en „As soon as he gets up“, l’anglais n’ayant dans ce cas que la tournure de base. Mais en sens inverse, nous avons le choix entre le calque et la transposition, puisque le français possède les deux tournures.

Au contraire, les deux phrases équivalentes „après qu’il sera revenu : after he comes back“ peuvent être toutes les deux rendues par une transposition : „après son retour : after his return“.

La tournure de base et la tournure transposée ne sont pas nécessairement équivalentes au point de vue de la stylistique. Le traducteur doit donc être prêt à opérer la transposition si la tournure ainsi obtenue s’insère mieux dans la phrase ou permet de rétablir une nuance de style. On voit en effet que la tournure transposée a généralement un caractère plus littéraire.

Le chassé-croisé est un cas particulièrement fréquent de transposition.

5. La modulation

La modulation est une variation dans le message, obtenue en changeant de point de vue, d’éclairage. Elle se justifie quand on s’aperçoit que la traduction littérale ou même transposée aboutit à un énoncé grammaticalement correct, mais qui se heurte au génie de la langue d’arrivée.

De même que pour la transposition, nous distinguerons des modulations libres ou facultatives et des modulations figées ou obligatoires. Un exemple classique de la modulation obligatoire est la phrase : „The time when...“ qui doit se rendre obligatoirement par : „le moment où“; au contraire, la modulation qui consiste à présenter positivement ce que la langue de départ présentait négativement est le plus souvent facultative: „It is not difficult to show... : Il est facile de démontrer...“.

La différence entre une modulation figée et une modulation libre est une question de degré. Dans le cas de la modulation figée, le degré de fréquence dans l’emploi, l’acceptation totale par l’usage, la fixation conférée par l’inscription au dictionnaire (ou la grammaire) font que toute personne possédant parfaitement les deux langues ne peut hésiter un instant sur le recours à la modulation figée.

Dans le cas de la modulation libre, il n’y a pas eu de fixation, et le processus est à refaire chaque fois. Cependant, cette modulation n’est pas pour cela facultative. Elle doit, si elle est

bien conduite, aboutir à une solution qui fait s'exclamer le lecteur : oui, c'est bien comme cela que l'on s'exprimerait en français. La modulation libre tend donc vers une solution unique. Et cette solution unique repose sur un mode habituel de pensée, imposé et non facultatif. On voit donc qu'entre la modulation figée et la modulation libre, il n'y a qu'une différence de degré, et qu'une modulation libre peut devenir une modulation figée dès qu'elle devient fréquente, ou dès qu'elle est sentie comme la solution unique (ceci ressort généralement de l'examen de textes bilingues ou de discussions au cours d'une conférence bilingue ou d'une traduction fameuse qui s'impose par sa valeur littéraire). L'évolution d'une modulation libre vers une modulation figée arrive à son terme lorsque le fait en question s'inscrit dans les dictionnaires et les grammaires et devient matière enseignée. À partir de cet instant, la non-modulation est une faute d'usage.

6. L'équivalence

Il est possible que deux textes rendent compte d'une même situation en mettant en oeuvre des moyens stylistiques et structuraux entièrement différents. Il s'agit alors d'une équivalence. Elle est le plus souvent de nature syntagmatique et intéresse la totalité du message. La plupart des équivalences sont donc figées et font partie d'un répertoire phraséologique d'idiotisme, de clichés, de proverbes, de locutions substantivales ou adjectivales, etc. Les proverbes offrent en général de parfaites illustrations de l'équivalence : „like a bull in a china shop : comme un chien dans un jeu de quilles“ ; „Too many cooks spoil the broth : Deux patrons font chavirer la barque“. Il en va de même pour les idiotismes ; ils ne doivent se calquer à aucun prix ; et pourtant, c'est ce qu'on observe chez les populations dites bilingues, qui souffrent du contact permanent de deux langues et finissent par n'en savoir aucune. Il se peut d'ailleurs que certains de ces calques finissent par être acceptés par l'autre langue, surtout si la situation qu'ils évoquent est neuve et susceptible de s'acclimater à l'étranger. Mais le traducteur devrait être conscient de la responsabilité que représente l'introduction de ces calques dans une langue parfaitement organisée : seul l'auteur peut se permettre semblables fantaisies, dont le succès ou l'échec rejaillira alors sur lui. Dans une traduction, il faut s'en tenir à des formes plus classiques, car le soupçon d'anglicisme, de germanisme, d'hispanisme s'attachera toujours à tout essai d'innovation dans le sens du calque.

7. L'adaptation

Avec ce septième procédé, nous arrivons à la limite extrême de la traduction ; il s'applique à des cas où la situation à laquelle le message se réfère n'existe pas dans la langue d'arrivée, et

doit être créée par rapport à une autre situation, que l'on juge équivalente. C'est donc ici un cas particulier de l'équivalence, une équivalence de situations. Pour prendre un exemple, on peut citer le fait pour un père anglais d'embrasser sa fille sur la bouche comme une donnée culturelle qui ne passerait par telle quelle dans le texte français. Traduire : „he kissed his daughter on the mouth“ par „il embrassa sa fille sur la bouche“, alors qu'il s'agit simplement d'un bon père de famille rentrant chez lui après un long voyage, serait introduire dans le message en langue d'arrivée un élément qui n'existe pas dans le texte de départ; c'est une sorte particulière de surtraduction. Disons: „il serra tendrement sa fille dans ses bras“, à moins que le traducteur ne veuille faire de la couleur locale à bon marché.

Le refus de procéder à des adaptations qui portent non seulement sur les structures, mais aussi sur le déroulement des idées et leur présentation matérielle dans le paragraphe, se trahit dans un texte parfaitement correct par une tonalité indéfinissable, quelque chose de faux qui décèle invariablement une traduction. C'est malheureusement l'impression que donnent trop souvent les textes publiés par les organisations internationales actuelles, dont les membres exigent par ignorance ou un souci mal placé de littéralité des traductions aussi calqués que possible. Le résultat est un galimatias qui n'a de nom dans aucune langue, mais que R. Etienne a fort justement traité de „sabir Nord-Atlantique“. Un texte ne peut être un calque, ni sur le plan structural, ni sur le plan métalinguistique. Toutes les grandes traductions littéraires ont reconnu implicitement l'existence des procédés dont nous venons de faire le recensement. Et l'on peut se demander si les Américains ne refusaient pas de prendre la SDN (Société des Nations) au sérieux parce que beaucoup de ces textes étaient des traductions non modulées et non adaptées d'un original français, de même que le sabir Nord-Atlantique ne s'explique que par des textes mal digérés à partir d'un original anglo-américain. Nous touchons là un problème des changements intellectuels, culturels et linguistiques que peut entraîner l'existence de documents importants, de livres, de films, etc. rédigés par des traducteurs qui ne peuvent pas ou qui n'osent pas s'aventurer dans les traductions obliques.

Enfin, il est bien entendu que l'on peut, dans une même phrase, recourir à plusieurs de ces procédés, et que certaines traductions ressortissent parfois à tout un complexe technique qu'il est difficile de définir; par exemple la traduction de „private“ par „défense d'entrer“ est à la fois une transposition, une modulation et une équivalence. C'est une transposition parce que l'adjectif „private“ se rend par une locution nominale; une modulation, parce qu'on passe d'une constatation à un avertissement (cf. „wet paint“ et „prenez garde à la peinture“); enfin, c'est une équivalence puisque la traduction est obtenue en remontant à la situation sans passer par la structure.

Problèmes particuliers de la traduction littéraire – différentes théories tchèques (Jiří Levý, Zlata Kufnerová, Dagmar Knittlová, Milan Hrala, Milan Hrdlička, Jiří Pechar) Hrala, Milan : *Zastarávání překladů jako obecný problém*, Gromová, Edita, Hrdlička, Milan (eds.): *Antologie teorie uměleckého překladu*, FF OU, Ostrava, 2004, p. 160-167.

Les traductions vieillissent plus vite et plus facilement que les oeuvres originales du traducteur (par ex. les oeuvres originales de J. Vrchlický sont lisibles encore aujourd'hui, les traductions paraissent plus archaïques que les oeuvres originales). Les causes en sont surtout l'emploi des mêmes moyens stylistiques pendant des dizaines d'années par le traducteur, tandis que l'auteur d'une oeuvre originale cherche de nouveaux moyens stylistiques, son style évolue avec le temps.

Les traductions classiques ne vieillissent pas si vite que les traductions des oeuvres contemporains (au moment de la traduction). Pourtant, il est nécessaire de faire des traductions plus actuelles de telle ou telle oeuvre, car le goût des lecteurs change avec le temps. Les traductions classiques d'une oeuvre (par. ex. E. Oněgin par Josef Hora, Shakespeare par J. V. Sládek, Zvonokosy par Jar. Zaorálek) font partie intégrante de la littérature nationale (et de l'histoire littéraire tchèque) et chaque nouvelle traduction de la même oeuvre doit les prendre en considération.

Quant aux traductions techniques ou des oeuvres des sciences humaines (qui, selon la terminologie française, font partie de la traduction littéraire), le problème du vieillissement de la traduction existe aussi mais est différent : souvent, c'est la conception scientifique ou philosophique qui est dépassée, il faut donc soit réinterpréter et retraduire l'oeuvre originale, ou bien traduire d'autres oeuvres, plus modernes, de la discipline donnée.

Hrdlička, Milan, ml.: *K problematice zaměření uměleckého překladu na čtenáře*, Gromová, Edita, Hrdlička, Milan (eds.): *Antologie teorie uměleckého překladu*, FF OU, Ostrava, 2004, p. 168-171.

Deux facteurs décisifs devraient orienter l'activité traduisante : l'égard à l'oeuvre originale et l'égard au lecteur. Le traducteur devrait chercher à rendre l'original d'une manière adéquate, d'interpréter fidèlement l'intention de l'auteur. La possibilité d'interpréter fidèlement l'intention de l'auteur dépend beaucoup de la parenté ou de la différence des deux contextes de communication, celui de la langue de départ et celui de la langue d'arrivée. Si l'original est étroitement lié avec le contexte de communication français, la traduction fidèle de l'intention de l'auteur en tchèque peut parfois présenter pas mal de difficultés.

Voici quelques problèmes particuliers qui peuvent se présenter au traducteur : l'orientation idéologique, linguistique (moderniser la traduction ou non, interpréter fidèlement le style particulier de l'auteur, rendre de façon adéquate la stratification sociale et géographique de la langue de départ en langue d'arrivée), le genre (maintenir ou changer le genre littéraire de l'original), maintenir le temps et le lieu ou bien oser une adaptation (changement du temps et du lieu du déroulement de l'action).

L'adaptation de l'original n'est pas la traduction littéraire adéquate (selon M. Hrdlička). L'art du traducteur consiste dans le fait de trouver un compromis : la traduction d'une oeuvre littéraire peut ne pas être une traduction littéraire ! ☺

Knittlová, Dagmar : *O kreativě překladače uměleckého textu*, Gromová, Edita, Hrdlička, Milan (eds.): *Antologie teorie uměleckého překladu*, FF OU, Ostrava, 2004, p. 191-196.

Le travail du traducteur consiste surtout en reproduction, mais la créativité est également importante, surtout quand il s'agit des traductions littéraires, où l'aspect esthétique joue un rôle primordial. Mais la créativité du traducteur ne doit pas compromettre l'intention de l'auteur !

Il faut toujours respecter :

- les expériences différentes du lecteur de l'original et de celui de l'oeuvre traduite
- le contexte linguistique différent
- le degré inégale de l'expressivité dans les deux langues
- les associations et les métaphores différentes, ainsi que leur fréquence différente dans les deux langues
- les registres de langues, l'usage de phraséologie adaptée en fonction des habitudes sociales propres à chaque communauté linguistique (selon les milieux socio-professionnels et selon les situations)

L'important c'est de créer le texte d'arrivée qui évoque les mêmes connotations auprès du lecteur de la traduction. Idéalement, la traduction devrait remplir les mêmes fonctions esthétiques auprès du lecteur que remplissait l'oeuvre originale auprès du lecteur de la culture de départ. Ce qui n'est pas toujours possible, à cause du décalage culturel, temporel et géographique, politique etc.

Aujourd'hui, on préfère en général la traduction fonctionnelle à la traduction philologique : la traduction fonctionnelle est plus lisible, plus idiomatique ; elle respecte la structure syntaxique différentes des deux langues.

Les connotations (selon Knittlová) englobent les termes anciens tels que l'expressivité, l'émotivité, le valeur stylistique etc.

La valeur expressive ou intensificatrice des mots change avec le temps, chaque période (génération) attribue une autre valeur émotionnelle à certains mots intensificateurs.

En plus, certains mots neutres du point de vue de leur emploi systématique, peuvent acquérir une valeur connotative dans un contexte spécifique. (hustý – to je fakt hustý..).

Les expressions symptomatiques par rapport à la norme linguistique de telle ou telle époque représentent aussi une catégorie intéressante et importante au sein de la linguistique de la traduction : en plus, cette norme même évolue dans le cadre de la littérature traduite. Dans les traductions tchèques prévalait jusqu'aux années 1960 la norme de la langue écrite, soutenue, littéraire. Depuis, on accorde un place légitime aussi aux autres registres et sous-codes de la langue tchèque, au tchèque parlé, familier ou populaire, voir aux formes relâchées ou vulgaires, au régionalismes (qui apparaissaient pourtant déjà avant 1945). Pour traduire la langue des cités on emploie l'argot commun, l'argot des jeunes.

Bečka, J. V.: *Míra využívání expresivity v různých jazycích*, AUC, *Philologica* 1-3, *Translatologica Pragensia* II, 2. část, UK, Praha, 1986, p. 651-663.

On distingue l'expressivité émotive, appellative, actualisante et phonique. Les difficultés peuvent se poser en traduisant les dialectes (qui connotent un lieu précis), les mots du sous-code populaire, la prononciation incorrecte, relâchée, l'argot. etc.

Il faut toujours faire un effort pour maintenir le degré de l'expressivité de l'oeuvre originale dans la traduction, en prenant en considération le degré différent d'expressivité de certains moyens dans deux langues.

Svobodová, Jitka: *K lexikálním interferencím mezi francouzštinou a češtinou*, AUC, *Philologica* 4-6, *Translatologica Pragensia* I, UK, Praha, 1984, p. 207-212.

La traduction et l'interprétation est une activité qui se compose de plusieurs étapes : le traducteur est d'abord le destinataire de l'original et ensuite l'auteur de la traduction.

L'étape de la compréhension et de l'interprétation du texte

L'étape de la traduction du texte

Les interférences de parole se manifestent lors de l'usage actif de la parole (surtout quand on parle une langue étrangère, mais, plus rarement, les interférences d'une langue étrangère en langue maternelle se manifestent aussi chez les locuteurs bilingues).

Les interférences de traduction se manifestent dans les deux sens, sous formes de calques d'une langue étrangère en langue maternelle.

Nous distinguons :

- les interférences linguistiques, dues au choix inapproprié du moyen linguistique
- les interférences textuelles, dues au choix inadéquat du procédé de traduction, et qui entraînent des changements au niveau stylistique.

Kufnerová, Zlata: *Překlad literatury faktu a faktografie v beletrii, Český překlad 1945-2003, Ústav translatologie FF UK, Praha, 2003, p. 54-57.*

Zlata Kufnerová est partisane du principe de l'équivalence fonctionnelle dans la traduction d'oeuvres littéraires : la traduction doit remplir la même fonction auprès de son lecteur que remplit l'oeuvre originale dans son pays. Pour cela, le traducteur doit savoir ce qui est essentiel dans le genre qu'il traduit, quels aspects de l'original il doit respecter et il doit élaborer une hiérarchie de valeurs à respecter en traduisant. Il faut surtout respecter le contexte différent de la langue d'arrivée.

Dans la traduction de littérature de vulgarisation ou en traduisant des données réelles dans les belles-lettres, il faut faire attention particulièrement aux détails suivants :

- les traductions des titres d'oeuvres, de films étrangers, les traductions de citations de la Bible ou d'oeuvres classiques – si une traduction renommée existe déjà, il faut l'adopter (et citer en bas de page ou à la fin)
- les traductions des toponymes – il faut respecter la norme autochtone (tchèque), si elle existe pour le nom de ville ou de pays en question (Antverpy, et non Anvers)
- les traductions de civilisation – il faut surtout se renseigner, si nous ne sommes pas sûrs); il faut se méfier avant tout des oeuvres historiques, géographiques qui parlent d'un tiers pays - il ne faut pas accepter automatiquement les traductions françaises des toponymes allemandes, russes, italiennes etc. mais il est nécessaire de trouver un terme approprié tchèque.

Problèmes particuliers de la traduction littéraire – différentes théories françaises (Jean-Paul Vinay, Jean Darbelnet, Georges Mounin, Marianne Lederer)

Marianne Lederer : La transmission du culturel – problèmes pratiques du traducteur, problèmes théoriques de la traduction. *Dialogue des cultures: interprétation, traduction* : actes du Colloque international organisé par l'Institut de traductologie, Université Charles de Prague, en collaboration avec l'association Gallica et l'Union des interprètes et des traducteurs (JTP) 3-5 novembre 2005, Prague / [uspořádaly Ivana Čeňková, Miroslava Sládková, Jovanka Šotolová]. Praha : Univerzita Karlova, Filozofická fakulta, Ústav translatologie, 2006, p. 7-24.

Marianne Lederer se réclame de la théorie interprétative de la traduction. La théorie interprétative recoupe, dans une large mesure, les trois phases de la traduction proposées par le précurseur qu'a été Jiří Levý (1969, 42) : la compréhension du texte, son interprétation, sa transposition dans l'autre langue, l'important est de prendre en considération la totalité de l'oeuvre.

Dans la mesure où les phénomènes culturels sont spécifiques à une collectivité linguistique donnée, ils posent aux traducteurs toute une série de questions, dont la traductologie doit s'emparer pour essayer de leur offrir des solutions théoriques qui, quoique générales, peuvent leur servir de guide pour la résolution de problèmes particuliers.

La traduction littérale ou la traduction libre

Un mouvement de pendule peut être détecté au cours des siècles entre deux tendances, qu'on a appelées la traduction littérale et la traduction libre. M. Lederer remplace le terme de traduction libre par celui de la traduction interprétative, car cette traduction n'est libre que par rapport à la langue de départ. Déjà Saint Jérôme, qui est aujourd'hui patron des traducteurs, préconisait de traduire librement les textes profanes mais de rester littéral pour les textes sacrés.

Pendant longtemps, on croyait que c'était la langue qu'il fallait traduire, alors qu'aujourd'hui, avec le progrès de la linguistique et des études de communication, on a pris conscience que les langues sont irréductibles les unes aux autres et que ce sont les textes et non les langues qu'il faut traduire.

La littéralité de la traduction n'est pas toujours due à une ignorance du traducteur. Il peut s'agir d'une position théorique qui, lorsqu'elle est consciente, se répercute tout au long des textes. Cependant, la littéralité, premier des problèmes théoriques de la traduction, n'a plus guère cours aujourd'hui. Lorsque littéralité il y a, elle porte de façon limitée sur des mots ou des expressions, et non sur les textes.

Ethnocentrisme ou étrangeté en traduction

La réexpression du culturel pose les problèmes théoriques les plus aigus de la traduction. La langue et la culture sont-elles indissociable ? Une controverse sévit depuis des siècles entre traducteurs et, plus récemment, entre traductologues sur la façon de traiter l'étrangeté du texte original.

Il existe parfois une tendance à l'adaptation trop poussée du texte étranger aux lecteurs cibles. Une traduction n'est pas fidèle si elle transforme le fait culturel étranger en quelque chose qui semble naturel aux lecteurs de la traduction, et leur cache les faits étrangers. Par exemple le traducteur français fera bien de conserver dans sa traduction d'un roman américain le nom américain de supermarché Safeway. La meilleure solution serait faire précéder le nom propre américain Safeway par le substantif "supermarché" : ainsi, le traducteur montre au lecteur français qu'il lit un texte étranger, tout en utilisant une technique indispensable à la transmission du culturel, l'explicitation.

Non-dit et explicitation

Étant donné que les langues sont différentes et que «chacune découpe dans le réel des aspects différents»(Mounin, 1963, 48), on se rend compte que, bien que l'on ne voit sur le papier que la partie explicite de chaque mot et de chaque segment de texte, on comprend toujours plus que cet explicite. C'est l'ensemble composé de cet explicite et de l'implicite que chaque lecteur apporte à sa lecture, qui renvoie aux choses, concepts ou idées visés. Par exemple *assurance maladie* et *health insurance* renvoient au même concept ; mais ils nomment, le premier le risque contre lequel on s'assure, la maladie, le second la santé que l'assurance vous permettra de recouvrer, chacun ne reprenant explicitement qu'un aspect du tout. Au plan des mots ou des expressions figées renvoyant à des objets ou concepts qui existent dans deux cultures données, il suffit au traducteur de connaître ou de trouver la correspondance dans l'autre langue. Lorsque, en revanche, on a affaire à un terme culturel dont le concept n'existe que dans une seule culture, l'explicitation devient une obligation.

L'explicitation dans la transmission du culturel

a) Les termes culturels

Les noms de bâtiments qui renvoient à une fonction, tels que l'Élysée qui désigne la Présidence de la République française, ou Bercy qui renvoie au Ministère des Finances, les toponymes tels que Quartier Latin ou rue du Faubourg Saint Honoré à Paris, qui éveillent chez tous les Parisiens des connotations (donc des implicites) bien précises, exigeront pour être compris par le lecteur étranger, une brève explicitation au fil du texte ou une note plus fournie en bas de page, selon le contexte. Le traducteur écrira donc pour *l'Élysée* par exemple *le siège de la Présidence de la République française*.

b) Les faits culturels

Les termes culturels ne sont pas les seuls à exiger une explicitation. Doivent également en faire l'objet des faits qui ne dépendent pas de la langue et qui sont a priori inconnus du lecteur de la traduction, lorsqu'ils ne sont pas éclairés par le contexte.

Les limites de l'explicitation

L'explicitation est parfaitement justifiée dans la mesure où la traduction a pour objectif de faire comprendre et ressentir à son lecteur, par définition peu ou pas familier de la civilisation d'origine, ce que le lecteur de l'original a compris et senti. Il n'empêche que le traducteur doit savoir faire preuve de doigté et n'ajouter au texte que tout juste ce qui est nécessaire pour conserver la force et la saveur de l'original. Certains traducteurs se laissent entraîner à rédiger, à propos d'un nom de lieu par exemple, des notes en bas de page qui relatent toute l'histoire ou la géographie du lieu où se passe l'action, au risque de détourner du texte l'attention du lecteur. Cette tendance se remarque plus particulièrement chez ceux qui traduisent en langue étrangère. Ils ont en effet souvent à coeur de faire partager pleinement leur connaissance et la civilisation de leur pays aux lecteurs de l'autre langue et perdent de ce fait en partie de vue la fonction du texte traduit.

L'explicitation n'est pas toujours nécessaire, ni même recommandée. Il existe des cas où l'on peut (et parfois même où l'on doit) laisser implicite ce qui a été dit par l'auteur. Le traducteur doit ne pas perdre de vue le lecteur auquel il s'adresse et les raisons pour lesquelles celui-ci lit sa traduction. Le traducteur doit tenir compte de la fonction que remplit sa traduction auprès du lecteur. S'il traduit une oeuvre destinée à être lue seulement pour le plaisir de la lecture, ou bien s'il s'agit d'une traduction érudite, destinée aux spécialistes qui veulent tout savoir de la

langue et de la civilisation d'où provient l'oeuvre. Le degré d'explicitation serait donc différent dans chaque type de traduction.

Les formules de politesse

Elles existent dans toutes les langues ; chaque collectivité linguistique a cependant ses propres rituels et sa propre manière d'exprimer cette politesse. Dans des circonstances normales, il serait ridicule de traduire littéralement en anglais les formules souvent ampoulées qui terminent les lettres en français, telles que « Veuillez agréer, Monsieur le Directeur et cher collègue, l'assurance de ma meilleure considération », formule qu'il vaut mieux remplacer par « Sincerely » ou « Best regards ».

La traduction des allusions

Les allusions culturelles les plus fines de l'original ne sont souvent comprises que par des lecteurs érudits. On peut donc se demander s'il faut à tout prix les transmettre, en les explicitant pour les lecteurs de la traduction. Il va de soi que si leur compréhension est indispensable pour la suite du texte, il faudra essayer de les faire comprendre au lecteur de la traduction.

La cohérence du texte

L'essentiel est de rester cohérent dans les choix de traduction, compte tenu des connaissances du lecteur et de la fonction de la traduction en question.

Les soi-disant pertes de la traduction

La transmission de la culture entre dans le cadre de la communication en général. En effet, la communication entre personnes d'une même langue est rarement fondée sur une connaissance complète et approfondie des choses ou des idées. Est-il réaliste de croire que la population française toute entière reconnaîtra immédiatement comme étant de La Fontaine, le vers si souvent cité « Amour, amour, quand tu nous tiens, on peut bien dire : adieu Prudence ! »

Dans la mesure où les lecteurs d'un texte n'ont pas tous le même bagage cognitif, certaines allusions peuvent passer inaperçues aux yeux de celui qui n'a pas les connaissances nécessaires pour les apercevoir. Cela peut être fâcheux dans le cas d'une histoire drôle ou d'une plaisanterie ponctuelle, ce l'est moins si l'on considère l'ensemble du texte, dont les allusions ne constituent qu'une partie infime. Espérer transmettre la connaissance totale est illusoire même l'intérieur d'une seule langue, car contraire aux règles de la communication.

Bien des traductologues se désolent des "pertes" que subit un texte lors de sa traduction. M. Lederer voit les choses différemment : toute traduction, même médiocre est un apport positif. S'agissant en particulier du culturel, son transfert, même incomplet, ne peut qu'enrichir l'esprit du lecteur et la culture d'accueil. Il est vain de s'attrister du fait qu'une traduction n'évoque pas un monde aussi vaste et aussi riche que la lecture du texte original par un autochtone. En lisant une traduction, on gagne une certaine connaissance de la culture étrangère, qui augmentera au fil de la lecture du premier ouvrage, puis d'autres ouvrages du même auteur, si la traduction du premier a donné envie de poursuivre.

Conclusion

Les traducteurs doivent affronter différents problèmes théoriques : faut-il traduire littéralement ou de façon interprétative, faut-il adapter la culture de l'étranger à celle du lecteur de la traduction ou au contraire garder l'étrangeté au point de rendre même la langue-cible étrange, a-t-on le droit d'explicitier le non-dit du texte-source, pour qui traduit-on et dans quel but, etc. Toutes ces questions peuvent surgir à propos de tous les types de textes, généraux, techniques, journalistiques aussi bien que littéraires et poétiques.

Jitka Smičeková : Explicite et implicite en traduction : langue et culture. *Dialogue des cultures: interprétation, traduction* : actes du Colloque international organisé par l'Institut de traductologie, Université Charles de Prague, en collaboration avec l'association Gallica et l'Union des interprètes et des traducteurs (JTP) 3-5 novembre 2005, Prague / [uspořádaly Ivana Čeňková, Miroslava Sládková, Jovanka Šotolová]. Praha : Univerzita Karlova, Filozofická fakulta, Ústav translatologie, 2006, p. 186-203.

p.194 – Une notice sur la terminologie

L'explicitation

Selon Jan Šabršula (1990,37), l'explicitation est le procédé qui consiste à introduire dans une tranche du texte d'arrivée des précisions qui restent implicites dans la tranche correspondante de texte de départ, mais qui se dégagent du contexte ou de la situation ou de la contrainte grammaticale.

D'après Vinay-Darbelnet (1977), l'étoffement est le renforcement d'un mot qui ne se suffit pas à lui-même et qui a besoin d'être épaulé par d'autres. Nulle part l'étoffement n'apparaît plus clairement que dans le domaine des prépositions.

Šabršula distingue l'étoffement lexicalisé (locution prépositive, locution conjonctive – cestující do Paříže /les voyageurs à destinations de Paris) et l'étoffement contextuel (v zásuvce /au fond du tiroir) et il ajoute que l'étoffement implique souvent une surcaractérisation (v louži / au creux d'une flaque).

Pour Jean Delisle (1993, 234) l'étoffement est un procédé de traduction qui consiste à employer plus de mots que le texte de départ pour exprimer la même idée. Il distingue trois types d'étoffement : la dilution (l'étoffement qui est dictée par des contraintes inhérentes à la langue), l'explicitation (l'étoffement qui est dictée par la clarification du sens) et la périphrase (l'étoffement qui est dictée par des exigences de nature stylistique).

Michel Ballard définit l'étoffement de façon suivante : il y a étoffement d'une micro- ou macrostructure lorsque la traduction littérale ou restructurée nécessite l'insertion d'un ou de plusieurs signes pour des raisons d'ordre morphosyntaxique, sémantique, stylistique ou idiomatique.

Nous pouvons rencontrer d'autres termes, mettant en lumière les différents aspects de l'implicite et l'explicite :

(+) redondance, dilution, amplification, développement, expansion, périphrase, ajout, introduction, insertion, l'addition, allongement

(-) dépouillement, contraction, effacement, omission, suppression, économie, abrègement et réduction.

Le métier du traducteur/interprète – évolution et approche pratique (Ladmiral, Gouadec)

Jean-René Ladmiral :

La traduction est une activité humaine universelle, rendue nécessaire à toutes les époques et dans toutes les parties du monde par les contacts entre communautés parlant des langues différentes. Le mythe de la Tour de Babel donne aussi la mesure de son ancienneté : bien avant les bureaux de traduction de nos Organisations internationales, il y a eu toutes sortes de traducteurs jurés et patentés, secrétaires latins, traducteurs-interprètes des Cours pharaoniques, etc. Cette médiation linguistique entre communautés de langues différentes a donc toujours exigé en leur sein la présence d'individus bilingues, assumant la fonction de traduction et d'interprétation.

Au sens restreint, on distinguera l'interprétariat, récemment rebaptisé interprétation - cette traduction orale, qui peut être consécutive ou simultanée - de la traduction proprement dite, portant sur des textes écrits. S'il y a un fond de démarches analogues sous-jacentes à ces opérations différentes, les Écoles d'interprètes et de traducteurs n'en distinguent pas moins très nettement les deux filières.

Le traducteur (comme aussi l'interprète) doit disposer d'une solide connaissance de ses langues de travail, d'une culture générale étendue et, dans le cas des traductions techniques, d'une connaissance du domaine auquel appartient le texte à traduire ; d'où l'obligation pour lui de se documenter constamment. La formation de traducteur est assurée, pendant une durée de 3 ou 4 ans, par des Instituts universitaires comme l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (E.S.I.T.) à Paris, l'École d'Interprètes de Genève, etc. ; il existe aussi des établissements privés. Le consensus semblait s'être établi que la langue-cible doit être exclusivement la langue maternelle (langue A), le traducteur ayant en général deux langues-source de travail (langues B et C) : « on traduit dans sa langue ! » Toutefois, certains invoquent les nécessités d'une adaptation flexible à la diversification et exigent des futurs traducteurs la capacité de traduire indifféremment en direction de plusieurs langues-cible (y compris donc d'une ou plusieurs langues étrangères ou « non maternelles ») ; mais il n'est pas certain que cette volonté de rentabilisation polyvalente du traducteur « à tout faire » soit véritablement réaliste et linguistiquement praticable sur une échelle assez étendue.

Quant au « thème » et à la « version » pratiqués dans le cadre scolaire, ils subordonnent la traduction à la stratégie globale de l'enseignement des langues ; ce sont des exercices pédagogiques qui représentent un cas limite, relativement aberrant par rapport à la traduction

proprement dite. Cette dernière vise à produire un texte pour un public, et non pour un correcteur. La véritable traduction est un *acte de communication*, économiquement déterminé par les conditions de production du traducteur.

Très nombreux sont en fait les traducteurs qui n'ont pas fréquenté les Instituts de formation spécialisés et se sont formés « sur le tas ». Il y en a aussi beaucoup pour qui la traduction n'est qu'un métier d'appoint ; les traducteurs à plein temps sont employés dans des bureaux de traduction, privés ou publics, ou bien ils exercent ce métier à la commande et comme une profession libérale. Les utilisateurs de traduction et, notamment, les maisons d'édition (« donneurs d'ouvrage») ont en général leur « réviseur » auquel est soumis le travail des traducteurs. La dimension juridique que peuvent revêtir les traductions (dans le cadre d'un procès ou pour les traités entre Etats, par exemple) a suscité l'existence de différents corps de traducteurs-experts accrédités, chargés d'en certifier la validité.

On s'accorde généralement à déplorer un certain retard de la France en matière de traductions, par rapport à l'Italie par exemple ; et nombre d'ouvrages étrangers très importants attendent longtemps leur traduction française, à l'exception peut-être des textes en anglais-source. Les conditions économiques viennent ici converger avec un traditionnel ethnocentrisme culturel. Les éditeurs se plaignent de ce que les traductions se vendent mal et de la mauvaise qualité des traducteurs. Ces derniers connaissent des conditions économiques souvent très dures : sous-payés et pressés par les échéances de leurs contrats, ils sont parfois amenés à négliger la qualité pour accroître leur rendement ; de plus, le prestige social du métier de traducteur est assez faible.

La traduction est propriété littéraire et protégée comme telle par le Droit français (loi du 11 mars 1957). Les traducteurs ont un syndicat national, la S.F.T. (Société Française des Traducteurs), qui est elle-même à l'origine de la création de la F.I.T. (Fédération Internationale des Traducteurs).

Daniel Gouadec :

Interprète

Interprète de conférence

Le métier d'interprète de conférence est sans doute celui qui fait le plus rêver. L'interprète de conférence est un interprète de très haut niveau intervenant dans les contextes les plus variés, qui vont de la conférence des Nations Unis (interprétation simultanée) à la présentation du

programme d'action d'une ONG face à un parterre de plusieurs centaines de personnes (interprétation consécutive) en passant par le dîner de chefs d'entreprises marquant une prise de participation croisée (interprétation chuchotée par-dessus l'épaule de l'un des participants). Les interprètes de conférence interviennent pour le compte d'organisations internationales (gouvernementales ou non), d'organiseurs de congrès, d'organiseurs de salons, de colloques, de séminaires, de conseils d'administration, de réunions de travail, de conférences de presse, ou encore pour le compte de ministères, consulats, PME, grandes entreprises, cabinets d'avocats, des chaînes de télévision internationales come Arte ou France 24.

Conditions de travail

Les interprètes peuvent être amenés à travailler en simultanée, en consécutive, ou en chuchotage.

Interprétation simultanée

En simultanée, les interprètes (car ils travaillent alors en équipe) se trouvent dans des cabines généralement équipées d'écrans de visualisation vidéo. Ils traduisent les paroles des intervenants à mesure que ceux-ci les prononcent – en fait, avec un très léger décalage et en prenant de très succinctes notes. Les auditeurs choisissent, sur les écouteurs dont leur place est équipée ou qui leur ont été remis à l'entrée, le canal correspondant à leur langue.

La simultanée est la forme d'interprétation la plus stressante et les interprètes se relaient à intervalles de l'ordre de 20 minutes.

Interprétation consécutive

En consécutive, l'interprète est généralement placé à côté de l'intervenant ou au moins dans la même salle. L'intervenant parle. L'interprète prend des notes (selon un système qui n'a rien à voir avec la sténographie). Lorsque l'intervenant s'arrête, l'interprète traduit ce qui a été dit. Il va de soi que l'intervenant et l'interprète doivent s'accorder sur la durée de chaque segment.

Interprétation chuchotée

En chuchotée, l'interprète fait de la consécutive, parlant à voix basse à l'oreille de personnes en nombre restreint ou d'une seule personne. L'interprète n'est donc pas dans sa cabine. C'est la forme d'interprétation la plus fatigante pour les cordes vocales de l'interprète.

En fait, le mode d'interprétation dépend des conditions matérielles. On utilise la simultanée lorsque les budgets et l'équipement le permettent. En effet, il faut avoir à sa disposition une salle équipée de cabines et de systèmes de communication audio élaborés. Il faut aussi pouvoir s'offrir les services de plusieurs interprètes. La consécutive constitue une bonne réponse en l'absence d'équipements (on utilise la sonorisation standard de la salle) et lorsque le nombre d'interprètes est limité. Mais ceci signifie que le nombre de langues

d'interprétation sera également limité (généralement une seule). Et l'interprétation consécutive allonge le temps total de communication puisque le temps de parole de l'interprète vient s'ajouter à celui d'intervenant.

L'interprète peut être amené à interpréter à vue lorsqu'il traduit oralement un document écrit qui vient de lui être remis et dont l'auditoire doit avoir la connaissance.

Organisation du travail

Chez les interprètes, les temps de préparation sont généralement réduits, voire inexistants (même s'ils effectuent, dans la mesure du possible, une préparation poussée en matière de terminologie et apprentissage du sujet) et les activités post-interprétation se réduisent à la facturation et au recouvrement : la livraison est directe et immédiate, et les contrôles de qualité impraticables.

L'organisation du travail correspond, généralement, à la séquence ci-après :

1. Acceptation de la commande.

2. Le cas échéant, **information du donneur d'ouvrage** quant aux équipements nécessaires (l'interprète est la personne la plus qualifiée pour indiquer la disposition optimale de la salle, conseiller sur le choix des récepteurs etc.).

3. **Documentation sur le sujet.** Dans la mesure du possible, l'interprète souhaite pouvoir disposer d'une documentation présentant l'ordre du jour, les thèmes abordés, les documents qui seront distribués en séance, la terminologie disponible, les ébauches de présentations, les documents antérieurs (notamment, toute vidéo montrant tel ou tel participant dans une intervention sur un sujet similaire), et tout ce qui permet de mettre en place les stéréotypes applicables.

4. Mise en place dans les locaux.

5. Exécution de la prestation.

6. Facturation/recouvrement et suivi du client.

La documentation est essentielle. Contrairement à ce que l'on imagine, l'interprète ne se présente pas les mains dans les poches : sauf impossibilité absolue, il effectue une préparation aussi poussée que possible afin de garantir une interprétation de qualité. Seule une longue expérience appuyée sur un solide bagage technique et spécialisé (connaissance privilégiée de certains domaines spécifiques) permet une certaine décontraction. Le problème est que l'interprète balaie généralement un spectre de domaines et de sujets infiniment plus large que celui que couvre le traducteur.

Langues

Les langues de l'interprète de conférence déterminent la nature de ses marchés potentiels. L'anglais est indispensable. L'allemand, le russe, l'espagnol, le français, l'arabe, le chinois et le japonais correspondent également à des marchés importants. Mais il est intéressant de maîtriser des langues pour lesquelles le nombre d'interprètes est très faible : estonien, maltais, langues scandinaves, néerlandais.

Domaines de compétence

Les domaines de compétence jouent également un rôle prépondérant et les marchés sont d'autant plus prometteurs pour un interprète qu'il peut intervenir dans des domaines critiques (droit, pharmacie, médecine, recherche de pointe, haute technologie, finance et fiscalité, etc.).

Qualités de l'interprète de conférence

L'interprète de conférence doit avoir une maîtrise irréprochable des langues et une réelle virtuosité dans la communication orale avec, si possible, une voix agréable et une bonne diction. Il doit connaître la culture des pays de ses langues de travail. Il doit également suivre au plus près l'actualité, avoir une solide culture générale et des connaissances approfondies dans ses domaines d'intervention. Ses conditions de travail particulières lui imposent une agilité mentale extraordinaire, une parfaite maîtrise de soi en toute circonstances, une très grande capacité d'adaptation et une inaltérable résistance au stress.

Emplois

Seules les institutions internationales ou nationales à vocation internationale emploient des interprètes à temps plein (salariés). Il en va ainsi de l'Union européenne (service Commun Interprétation Conférences), du Gouvernement du Canada (Parlement et divers), de l'OCDE, de l'UNESCO, de l'ONU, du Conseil de l'Europe, du Ministère français des affaires étrangères.

Les interprètes libéraux sont des travailleurs indépendants effectuant des missions ponctuelles, d'une durée allant de la demi-journée à trois ou quatre jours. Ils interviennent pour le compte de clients privés, mais aussi, aux côtés des interprètes salariés pour le compte des institutions cités plus haut.

Beaucoup d'interprètes exercent une activité complémentaire (ou principale), de traducteur, d'enseignant, d'artiste, etc.

Rémunérations

Les rémunérations des interprètes de conférences libéraux sont négociées entre le donneur d'ouvrage et l'interprète. Elles varient selon les langues (tout ce qui est rare est cher), les domaines d'application (le financier, le juridique ou le médical de haute technicité coûtent plus cher) et les conditions de travail. Les tarifs vont de 300 à 800 € et plus par jour, auxquels

s'ajoutent les frais de déplacement et de séjour. On considère qu'une journée de rémunération correspond en fait à trois journées de travail (de préparation). Les rémunérations des interprètes salariés présentent également une grande amplitude selon les langues, les lieux d'exercice (les variations sont considérables d'un pays à l'autre), le statut des interprètes et les domaines de travail. Un salaire de début de 2500 € semble la norme (mais on peut trouver mieux).

Interprète de liaison

L'interprète de liaison intervient dans des contextes informels. Son interprétation est de nature consécutive en ce sens qu'il traduit quand l'orateur s'arrête. Il traduit les échanges verbaux entre plusieurs personnes dans un groupe réduit, sans dispositif de communication particulier. Ses interventions peuvent se situer dans les cadres les plus divers : salons professionnels, visites d'entreprises, services administratifs, réunions en tête-à-tête, aide à la mise en œuvre de procédures (interprétation, par exemple, des directives données par un ingénieur qui ne parle que l'anglais au régleur de la machine, qui ne comprend que le français), voyages d'étude, cabinets de notaires ou bureaux d'agents immobiliers, etc.

En France, la catégorie des interprètes de liaison comporte une sous-catégorie spécifique : celle des traducteurs-interprètes experts près les cours d'appel. Cette catégorie est présentée au titre des traducteurs.

Traducteur

Les métiers de la traduction sont multiples. À titre d'exemple, le Canada recense officiellement les catégories ci-après :

réviseur de traductions, spécialiste de l'adaptation culturelle ou internationale, traducteur, traducteur d'émissions étrangères, traducteur de nouvelles étrangères, traducteur juridique, traducteur jurilinguiste, traducteur littéraire, traducteur médical, traducteur scientifique, traducteur technique, traducteur-adaptateur, traducteur-réviseur, translittérateur, localisateur.

Organisation du travail

1. Réception du matériau à traduire

2. Confirmation du projet/cahier des charges

Le traducteur analyse très rapidement le matériau afin de déterminer plus précisément comment il va le traduire, quels sont les éléments appelant un traitement particulier (schémas, tableaux etc.) et quelles options retenir (comme, par exemple l'infinitif ou l'impératif dans un

mode d'emploi). Si la traduction est gérée par un chef de projet, toutes les décisions ont déjà été prises, et très souvent, le client a déjà tout décidé au travers d'un cahier des charges et d'un guide de style. Le cahier des charges décrit notamment les objectifs généraux à atteindre, les modalités éventuelles d'exécution (notamment coûts estimés *a priori*, délai), sans toutefois imposer des solutions, et les critères d'évaluation.

La confirmation du projet en termes de choix techniques, budget et délais marque le départ réel de la traduction.

3. Préparation du matériau

S'il y a lieu, le traducteur commence par préparer le matériau à traduire. Il va ainsi le copier dans un répertoire de travail, le traiter au moyen d'un logiciel qui va «geler» les balises de telle sorte que le traducteur ne risque pas de dégrader des codes de formatage et peut-être même l'introduire dans un système d'aide à la traduction pour permettre que certaines opérations de traduction soient effectuées automatiquement.

4. Lecture-analyse du matériau à traduire

Sauf urgence absolue (auquel cas il va prendre des risques) ou connaissance parfaite du sujet et du client, le traducteur consacre un temps significatif à l'analyse du matériau. Il porte un intérêt particulier aux éléments suivants :

- opacités – ce qu'il ne comprend pas
- ambiguïtés – ce qui peut s'interpréter au moins de deux manières
- objets documentaires – tout ce qui va nécessiter une documentation ou une acquisition de savoirs pour éclairer le document
- options – toutes choses qui peuvent se traduire bien de plusieurs façons (sous quel format présenter les dates ? convertir ou non les mesures ?)
- traductions non standard – tout ce qui ne relève pas des décisions habituelles du traducteur (par exemple, tout ce qui devra tenir compte de ce qui existe dans des traductions antérieures)
- terminologie – tous les termes spécialisés que le traducteur ne connaît pas ou ceux qu'il connaît mais qui semblent influencés par un contexte nouveau.

Quelles que soient la pression et la brièveté des délais, tout traducteur effectue en principe une lecture complète du matériau, car on ne peut pas bien traduire sans avoir une bonne vue d'ensemble de ce que l'on traite et la lecture complète permet de supprimer bien des points d'opacité, de lever les ambiguïtés, et de construire un savoir très utile pour éclairer chaque composante de l'ensemble.

5. Éclaircissement et mise en place de la matière première

Le traducteur exploite des mémoires de traduction (récupère ce qui a déjà été traduit), effectue une recherche documentaire, se forme (étudie le sujet, le produit ou le processus concerné), interroge-consulte le client/l'auteur du document/le chef de projet/ses collègues/des techniciens de l'entreprise/ des sites Web pertinents/ des encyclopédies/ des forums de traducteurs ou autres professionnels spécialisés/ et exploite des ressources spécialisées (dictionnaires papier, dictionnaires en ligne, bases de données diverses).

Ainsi, dans l'idéal, le traducteur mobilise, avant de se lancer, toutes les connaissances et ressources nécessaires. Au moment de traduire, il a en principe parfaitement compris le matériau à traduire, il sait très exactement comment il doit traduire et il dispose des matières premières essentielles que sont la terminologie et la mémoire de traduction. En principe, la terminologie a été validée par le donneur d'ouvrage ou le donneur d'ordre.

6. Transferts/transpositions

Le traducteur traduit. Techniquement, on parlera ici de transfert. Lorsque la préparation a été systématique, le transfert est très rapide. Le traducteur utilise au moins un logiciel de traitement de texte. Si la quantité de répétitions est significative, il utilise un système de gestion de mémoires de traduction, qui permet de traiter en bloc les segments déjà traduits des textes antérieurs. De plus en plus de traducteurs utilisent la dictée couplée à un logiciel de reconnaissance vocale, qui convertit la parole au texte : ils dictent la traduction que le logiciel convertit en texte qui s'affiche à l'écran comme si le traducteur le tapait.

7. Relecture (autocontrôles de qualité)

Le traducteur relit, corrige et amende sa propre traduction car il sait que, même chez les traducteurs chevronnés, le risque de dérapage est omniprésent. S'il en a la possibilité, il laisse s'écouler un délai de quelques jours avant de relire afin de prendre du recul et de juger plus sainement. Dans les entreprises de traduction, on fait de la relecture croisée : chaque traducteur fait relire ses traductions par un ou plusieurs collègue(s), à charge de revanche.

8. Révision (contrôles de qualité par des tiers)

S'il y a lieu (lorsque la qualité doit être absolue ou lorsque, par manque d'expérience ou pour toute autre raison, le traducteur ne présente pas toutes les garanties voulues), la traduction est révisée. Ceci signifie qu'un traducteur confirmé ou hautement spécialisé dans le domaine (le réviseur) relit la traduction en effectuant toutes les modifications nécessaires pour parvenir à la qualité requise. Il modifie, aménage, simplifie, réexprime, corrige, redistribue ou réorganise selon les nécessités.

9. Corrections

S'il y a lieu, le traducteur effectue les corrections demandées par le réviseur.

10. Mise en forme et mise en support, livraison

S'il y a lieu, le traducteur effectue la mise en page du texte avant impression, convertit le fichier (en PDF, par exemple), reconstruit une présentation PowerPoint, ou réintègre des captures d'écrans dans le document. Il effectue ensuite la livraison sur le support voulu (papier, cédérom, DVD, serveur FTP, etc.).

11. Facturation et recouvrement

Le traducteur facture le travail et recouvre les sommes dues par son client.

12. Archivages et suivi

Le traducteur archive le projet afin de pouvoir réexploiter certains éléments ainsi constitués, notamment en cas de nouvelle demande émanant du même client ou de traduction d'un texte se rapportant au même produit. Il met à jour les mémoires de traduction et ses ressources terminologiques. Le cas échéant, il assure un suivi du matériau traduit au long de son cycle de vie.

Qualités attendues du traducteur

Savoir être

Qualités relationnelles :

savoir négocier

savoir se faire accepter

savoir accepter le point de vue des autres

savoir convaincre

savoir ne jamais mettre ses interlocuteurs ou partenaires en situation d'infériorité

savoir organiser le travail d'une ou plusieurs équipes et savoir valoriser le travail des autres

Adaptabilité et curiosité technique :

être capable de se mettre à la place de l'utilisateur /lecteur cible

être ouvert aux évolutions techniques (y compris de la traduction assistée)

être capable de trouver l'information nécessaire quoi qu'il arrive

avoir le souci de l'autoformation permanente

Méthode et comportements :

savoir s'organiser

savoir se fixer des priorités et les respecter

respecter tous les engagements pris et informer le donneur d'ouvrage de tout risque de non-respect des délais

avoir le souci constant de la qualité

rechercher toujours les moyens d'optimiser les procédures existantes

Rémunération/chiffre d'affaires

Traducteurs salariés (rémunérations)

Les traducteurs les mieux payés sont les traducteurs de services de traduction d'organismes internationaux. Mais ce paradis salarial est réservé à quelques privilégiés. Les traitements de base mensuel des traducteurs de l'OCDE, tels qu'ils apparaissent sur le site de l'organisation, varient entre 3900 € pour les traducteurs junior et 7100 € pour le personnel linguistique senior. Dans la fonction publique en France, les salaires des traducteurs débutants vont de 2000 à 2200 € bruts par mois. Dans le privé, les salaires varient considérablement en fonction du niveau de la formation, de l'expérience, de la compétence technique, de la nature et de la taille de l'entreprise, etc. L'éventail du brut mensuel allait en 2006 de 1100 à 3200 € pour les débutants diplômés à Bac + 5.

Traducteurs libéraux (chiffres d'affaires)

Les tarifs vont de 0,06 € du mot à 0,60 € du mot, avec une base sérieuse située entre 0,10 et 0,14 € du mot, soit entre 30 et 45 € pour une page. Ceci correspond en réalité à un bénéfice avant impôts de l'ordre de 12 à 18 €. Ce qui est significatif, c'est ce qui reste, en valeur annuelle, une fois que le traducteur a tout payé. Pour les plus performant, cela peut dépasser 100 000 €. Les revenus de la majorité des traducteurs sont bien plus modestes, autour de 20 000 - 24 000 € par an (revenus effectifs disponibles).

Il vaut mieux avoir une rémunération unitaire (tarif au mot ou à la page) modeste, pour un document sur un sujet que le traducteur connaît par coeur à force de traduire pour le même client et qui permet de «*tourner à 8 ou 10 000 mots par jour*» qu'une rémunération unitaire supérieure pour traduire un document sur un sujet inconnu nécessitant d'abondantes recherches terminologiques et documentaires avec un rythme moyen ne dépassant pas 1000 mots par jour.

Traducteur auteurs (chiffres d'affaires)

Les chiffres d'affaires des auteurs (traducteurs littéraires, traducteurs d'édition, auteurs de sous-titres) sont ceux qui connaissent les plus fortes amplitudes. Pour les débutants, les conditions financières sont difficiles à très difficiles et il est recommandé d'avoir un gagne-pain ailleurs (faire aussi de la traduction technique, par exemple). Pour certains auteurs

confirmés, dont les traductions font l'objet de tirages nombreux et abondants, la vie est plus confortable.

Recherche d'ouvrage

La profession de traducteur n'étant pas réglementée, l'installation est libre. Il reste alors à chaque traducteur libéral à rechercher (et à garder) des clients, au nombre desquels figureront, le cas échéant, des agences de traduction.

Le traducteur technique

Le métier du traducteur technique exige la maîtrise des langues de traduction, maîtrise de la connaissance du domaine et des sujets et maîtrise des techniques de traduction, plus la maîtrise de l'informatique et des outils standard d'aide à la traduction.

La spécialité fait le traducteur. Lorsque les documents présentent un niveau élevé de complexité ou de technicité et lorsque les enjeux de la diffusion des traductions sont critiques, au sens où toute imperfection de la traduction aurait des conséquences désastreuses, il vaut mieux que le traducteur soit un spécialiste du sujet ou du domaine. Ainsi, les textes législatifs et les contrats sont traduits ou au moins révisés par des juristes (au moins par des jurilinguistes combinant une formation linguistique et une formation juridique), les textes financiers sont traduits ou au moins révisés par des spécialistes de finance, les demandes d'autorisation de mise en marché de médicaments sont traduites par des pharmaciens/médecins, etc.

Les traducteurs d'audiovisuel (sous-titres et auteurs de doublage) sont assimilés à des auteurs. Il s'agit là plutôt de questions de statut (et notamment de statut fiscal) que de spécialité.

Traducteur expert

Le traducteur expert ou, pour être plus précis, le traducteur-interprète expert près les cours d'appel ou la Cour de cassation, est inscrit sur une liste d'experts judiciaires près la Cour de cassation ou les cours d'appels.

Il est un auxiliaire de justice et peut être requis pour assister la police et la justice dans l'exercice de leurs missions (en situation de garde à vue, tout au long de l'instruction /soudní jednání/ lorsque les pièces doivent être traduites, et lors des procès). Il traduit les demandes d'extradition (žádost o vydání do ciziny), les auditions de témoins, les commissions rogatoires, les rapports d'experts divers, les notes, les demandes de toutes natures concernant

les procès et tout document de police ou de justice pertinent. Il doit obéir à toute réquisition de la police ou de la justice, sans considération d'horaires ou de conditions.

Les traducteurs experts sont des traducteurs qui ont sollicité et obtenu l'inscription au titre d'expert. L'avantage que procure le statut d'expert réside dans le fait que, seuls traducteurs assermentés, les experts ont l'exclusivité de la certification conforme. Ceci leur procure une sorte de monopole (ou au moins une clientèle captive) et ne manque donc pas d'intérêt sur le plan économique.

Les traducteurs experts près les cours d'appel ne se consacrent pas exclusivement à leurs fonctions d'auxiliaires de police ou de justice ni à la certification des traductions : ils interviennent également sur les marchés ouverts de la traduction générale et/ou technique et spécialisée.

Rémunérations

Les rémunérations des experts dans l'exercice de leurs fonctions d'auxiliaires de justice ont été très faibles jusqu'en 2008 : traduction : 11,13 € la page, interprétariat : 13,26 la première heure et 8,39 € ½ heure supplémentaire. La compensation venait de la plus-value qu'apporte de titre d'expert. Le tarif horaire des interprètes prévu pour 2009 étaient de 30 € par heure et la page de traduction de 250 mots français devant attendre également 30 €.

Examen oral portant sur la théorie et une traduction pratique. Les crédits seront attribués après la réception d'un exposé écrit rédigé en français (6 pages) résumant une oeuvre choisie de la liste bibliographique suivante :

- AUC, Philologica 4-6, Translatologica Pragensia I, UK, Praha, 1984.
- AUC, Philologica 1-3, Translatologica Pragensia II, 2. část, UK, Praha, 1986.
- AUC, Philologica 4-5, Slavica Pragensia 24, UK, Praha, 1981.
- AUC, Philologica 4-5, Slavica Pragensia 23, UK, Praha, 1983.
- *Český překlad 1945-2003*, Ústav translatologie FF ÚK, Praha, 2003.
- *Český překlad II 1945-2004*, Ústav translatologie FF ÚK, Praha, 2005.
- Fišer, Zbyněk: *Překlad jako kreativní proces : teorie a praxe funkcionalistického překládání*, Brno, Host, 2009.
- Gromová, Edita - Hrdlička, Milan - Vilímek, Vítězslav (eds.): *Antologie teorie odborného překladu*, FF OU, Ostrava, 2007.
- Gromová, Edita, Hrdlička, Milan (eds.): *Antologie teorie uměleckého překladu*, FF OU, Ostrava, 2004.
- Hečko, Blahoslav. *Dobrodružství překladu*. Translated by Emil Charous. Vyd. 1. Praha : Ivo Železný, 2000. 275 s. ISBN 80-237-3620-5. [info](#)
- Hrala, Milan (ed.): *Kapitoly z dějin českého překladu*, Karolinum, Praha, 2002.
- Hrdlička, Milan: *Literární překlad a komunikace*, ISV nakladatelství, Praha, 2003.

- Knittlová, Dagmar: *K teorii i praxi překladu*. 2. vyd. Olomouc : Univerzita Palackého, 2000. 215 s. ISBN 80-244-0143-6. [info](#)
- Krijtová, O., *Pozvání k překladatelské praxi*, Nakl. Karolinum, Praha, 2000.
- Kufnerová, Zlata: *Čtení o překládání*, H&H, Jinočany, 2009.
- Kufnerová, Zlata: *Překládání a čeština*, H & H, Jinočany, 1994.
- Ladmiral, Jean-René: *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Gallimard, Paris, 2002 (1994).
- Levý, Jiří. *České teorie překladu*. Praha, Stát. nakladatelství krásné literatury, hudby a umění, 1957.
- Levý, Jiří. *Umění překladu [Levý, 1963]*. Vyd. 1. Praha : Československý spisovatel, 1963. 283 s. [info](#)
- Mounin, Georges. *Teoretické problémy překladu*. Praha : Karolinum, 1999. [info](#)
- Mounin, Georges. *La machine a traduire : histoire des problemes linguistiques*. The Hague : Mouton, 1964. 209 s. [info](#)
- Mounin, Georges. *Linguistique et traduction*. Bruxelles : Dessart et Mardaga, 1976. ISBN 2-87009-064-1. [info](#)
- Pechar, Jiří: *Otázky literárního překladu*, Praha, 1986.
- Popovič, Anton (red.): *Preklad odborného textu*, SPN, Nitra, 1977.
- *Sborník statí o jazyce a překládání I. 1*, Řada filologická: svazek č.3. , 1. vyd., Praha, 1973.
- *Sborník statí o jazyce a překládání. 2.*, Vyd. 1., Praha, 1974.
- *Teorie a praxe překladu*. Edited by Jan Šabršula. Vyd. 2. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 2007. 141 s. ISBN 978-80-7368-372. [info](#)
- Věšíňová, Eva: *Tajemná translologie : cesta k souvislostem textu a kultury*, al., Vyd. 1., Praha : Univerzita Karlova, Filozofická fakulta, 2008.
- *Dialogue des cultures: interprétation, traduction : actes du Colloque international organisé par l'Institut de traductologie, Université Charles de Prague, en collaboration avec l'association Gallica et l'Union des interprètes et des traducteurs (JTP) 3-5 novembre 2005, Prague / [uspořádaly Ivana Čeňková, Miroslava Sládková, Jovanka Šotolová]*. Praha : Univerzita Karlova, Filozofická fakulta, Ústav translologie, 2006.

Bibliographie de base :

Dialogue des cultures: interprétation, traduction : actes du Colloque international organisé par l'Institut de traductologie, Université Charles de Prague, en collaboration avec l'association Gallica et l'Union des interprètes et des traducteurs (JTP) 3-5 novembre 2005, Prague / [uspořádaly Ivana Čeňková, Miroslava Sládková, Jovanka Šotolová]. Praha : Univerzita Karlova, Filozofická fakulta, Ústav translologie, 2006.

Gouadec, Daniel: *Guide des métiers de la traduction – localisation et de la communication multilingue et multimédia*. La Maison du Dictionnaire, 2009.

Krijtová, Olga. *Pozvání k překladatelské praxi : kapitoly o překládání beletrie*. 1. vyd. Praha : Karolinum, 1996. 74 s.

Vinay, Jean Paul - Darbelnet, Jean. *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction*. Paris, Didier, 1958.

Ladmiral, Jean-René: *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Gallimard, Paris, 2002 (1994).

Levý, Jiří. *Umění překladu* [Levý, 1983]. 2. dopl. vyd. (v nakl. Panor. Praha : Panorama, 1983. 396 s.

Radina, Otomar. *Francouzština a čeština : systémové srovnání dvou jazyků* [Radina, 1981]. Praha : Státní pedagogické nakladatelství, 1981.

Radina, Otomar. *Zrádná slova ve francouzštině* [Radina, 1983]. Praha : Státní pedagogické nakladatelství, 1983.

sitographie :

dictionnaires :

Dicoperso dictionnaire, 2003-2009, [disponible sur www.dicoperso.com]

Dictionnaire de la zone, Cobra le Cynique, 2000-2010, [disponible sur www.dictionnairedelazone.fr]

Mediadico dictionnaire, 1987-2010, [disponible sur www.mediadico.com]

Sensagent dictionnaire, [disponible sur www.sensagent.com]

<http://traduction.sensagent.com/traduire/déraciné/fr/multilingue.html>

Wiktionary dictionnaire, [disponible sur www.wiktionary.com]

<http://www.le-dictionnaire.com/>, le 17 juillet 2010